

**CHAT PLUI HD – DIMANCHE 10 JUIN 2018**

**N°1 :**

Franck (07/06/18 à 18h19) :

Il y a plein de chose de bien : le bus gratuit, la place Jean Bart mais on a l'impression qu'on a accepté qu'ici il fait mauvais et donc qu'il ne faut pas vivre dehors : peu de vraie motivation à développer le vélo, peu de terrasse avec des plaids qui fon

Réponse (10/06/18 à 11h18) :

Bonjour,

Le projet de territoire du PLUI HD ambitionne de promouvoir une agglomération attractive où il fait bon vivre, la CUD a lancé un vaste projet de réaménagement des espaces publics en accompagnement du bus à haut niveau de service. Ces aménagements prennent en compte les aléas du climat de notre territoire.

**N°2 :**

Xavier (08/06/18 à 19h57) :

Bonjour Pourquoi ne pas créer plus de stationnements à proximité des écoles ou académies de musique ?

Réponse (10/06/18 à 11h09) :

Bonjour,

Plutôt que d'envisager plus de stationnements à proximité des écoles ou académies de musique, ne faut-il pas développer des modes alternatifs à la voiture ? Par exemple, il existe la solution du pédibus qui sécurise par la présence d'un adulte le trajet à pied des enfants jusqu'à l'école, certaines collectivités ont également travaillé à la création de parcs de stationnement pour les vélos et les trotinettes dans les enceintes scolaires...Tous ces déplacements alternatifs sont favorables à la santé des enfants (1 heure d'activité physique par jour est recommandée)

**N°3 :**

Marie Q. (09/06/18 à 19h06) :

Pourquoi ne pas créer des résidences junior-senior ? En Citadelle par exemple ?

Réponse (10/06/18 à 10h39) :

Effectivement il y a plusieurs projets dans les villes de l'agglomération à Coudekerque-Branche par exemple, à Dunkerque également. Ces projets se réalisent dans le cadre d'opérations menées avec des promoteurs publics ou privés et répondent à l'objectif du projet de territoire qui vise à faire du Dunkerquois une agglomération intergénérationnelle.

**N°4 :**

Alix (09/06/18 à 19h09) :

Du bio, du frais, du local pour les repas de nos enfants, de nos aînés. Où en est la CUD sur le sujet ?

Réponse (10/06/18 à 11h32) :

Bonjour,

La Communauté urbaine de Dunkerque a délibéré récemment pour mettre en oeuvre une politique agricole et alimentaire au profit des habitants de l'agglomération.

La Cud s'engage à développer les productions agricoles en circuit court et bio en aidant les agriculteurs à s'installer ou à se convertir sur les terrains agricoles qui lui appartiennent en leur assurant des débouchés dans les cantines scolaires. Cette ambition répond à un enjeu économique en créant de l'emploi local et à un enjeu sanitaire favorisant l'accès de tous les jeunes à une alimentation saine.

Aujourd'hui la CUD lance cette action qui se développera au fil des années.

Vous trouverez plus d'informations dans le magazine communautaire du mois de mai.

Bonne journée.

**N°5 :**

Stephane (09/06/18 à 19h17) :

À quand une digue de mer 100% piétonne ? Ces voitures et autres engins à moteur dérangent tout le monde... Les promeneurs, les clients des restaurants. Il est temps que cela cesse.

Réponse (10/06/18 à 10h52) :

Bonjour,

Des discussions sont en cours avec les riverains et les commerçants, une part des commerces et des habitations de la digue n'est accessible que par le front de mer. De ce fait, il sera nécessaire de maintenir un accès à leur intention. Pendant la période estivale, à compter du 9 juin et jusqu'au 2 septembre, la digue de mer est fermée à la circulation automobile tous les jours.

**N°6 :**

Nico (09/06/18 à 19h27) :

Il existe de nouveaux modèles d'éclairage public : solaire oui qui se déclenchent progressivement à l'aube et à mesure de l'avance de l'ub Piéton ; qu'est ce qui est prévu au niveau de l'agglomération dans ce domaine ?

Réponse (10/06/18 à 10h43) :

Bonjour,

Dans toutes les villes ou presque des plans lumière sont mis en oeuvre, notamment pour diminuer les consommations d'énergie. La question du transfert de cette compétence à la CUD est en débat.

**N°7 :**

Myriam (09/06/18 à 19h38) :

Et si après le bus on développait vraiment le vélo ?

Réponse (10/06/18 à 11h02) :

Bonjour,

Sur les dernières années, la CUD a aménagé plus de 200 km de pistes et bandes cyclables. La véloroute de Leffrinckoucke à Bray-Dunes est en cours d'aménagement et sa mise en service est programmée pour cet été. Cette question est d'importance pour la CUD au même titre que toutes les mobilités alternatives à la voiture. Une concertation vélo est actuellement en cours, je vous invite à y participer positivement en vous rendant sur le site dédié à cette dernière [www.dk-mobilité.fr/vélo](http://www.dk-mobilité.fr/vélo).

**N°8 :**

Laurence (10/06/18 à 10h38) :

Comment sont décidées les implantations des jeux d'enfants ? Il y a des endroits où il y en a à tous les coins de rue et d'autres où il n'y a rien du tout.

Réponse (10/06/18 à 11h24) :

Bonjour,

Les décisions d'implantation des jeux d'enfants sont municipales. Par ailleurs la question de la place de l'enfant dans la ville est travaillée par les urbanistes de manière à ce que l'enfant ne soit plus cantonné à des aires de jeux sécurisées et clôturées mais qu'il puisse s'épanouir et jouer plus librement. Cette question est pertinente car il reste beaucoup d'efforts à faire en ce sens.

**N°9 :**

Marin (10/06/18 à 10h44) :

Tout le monde parle d'attractivité, mais finalement il n'y a qu'un facteur d'attractivité : l'emploi. S'il y a du travail, les jeunes vont revenir !

Réponse (10/06/18 à 11h32) :

Bonjour,

L'emploi est certainement un facteur d'attractivité mais il n'est pas le seul, la qualité du cadre de vie, les formations, la vie culturelle et sociale sont aussi déterminants. Un des facteurs de retour est aussi la famille et les amis. Les racines familiales et culturelles fondent profondément l'attachement à notre territoire.

**N°10 :**

Roland (10/06/18 à 10h46) :

Bonjour, j'ai assisté à une réunion publique, je ne vois pas bien le lien entre urbanisme et santé, par contre pour ce qui est santé et manque de médecin ou santé et pollution à Dunkerque, je vois bien le lien !

Réponse (10/06/18 à 11h42) :

Bonjour,

Le lien entre urbanisme et santé repose sur l'approche faite en réunion publique sur les déterminants de la santé : 60 % de notre santé est déterminée par notre environnement physique et socio économique, 25 % par le système de soins et 15 % par notre hérédité et notre biologie. Pour revenir sur l'environnement, il est globalement sous la responsabilité de la CUD compte tenu de ses compétences en matière d'urbanisme et d'aménagement, de transports, de déchets, d'espaces verts, d'assainissement etc. d'où le lien fortement affirmé dans le PLUi HD de prendre en compte la santé comme axe transversal.

**N°11 :**

Roland (10/06/18 à 11h09) :

Myriam a raison ! on nous dit de pratiquer une activité physique pour rester en bonne santé, très bien ! vous avez envie vous de marcher ou de rouler à vélo à Dunkerque ?

Réponse (10/06/18 à 11h46) :

Bonjour,

25 % des habitants utilisent la marche comme principal mode de déplacement. Il s'agit de mon mode de déplacement journalier en lien avec les transports en commun. Je trouve cela très agréable de se déplacer à pied dans le centre-ville de Dunkerque.

**N°12 :**

Anna (10/06/18 à 11h25) :

Je suis inquiète pour l'avenir... Peu de médecins, peu de maisons de retraite, peu de logements adaptés pour les personnes âgées. J'ai l'impression que nos aînés sont un peu oubliés.

Réponse (10/06/18 à 11h53) :

Bonjour,

Votre question est pertinente et totalement d'actualité, l'objectif de la CUD est de développer une politique adaptée et intergénérationnelle :

"Le territoire va connaître un vieillissement rapide et conséquent de sa population. Il convient d'accompagner ce phénomène basé sur le développement d'une offre diversifiée (en fonction de l'autonomie des personnes), la création d'un parc de logements spécifiques (adapté aux besoins des personnes âgées).

La localisation de ces logements se fera en adéquation avec l'offre de transports en commun et l'accessibilité des espaces publics.

Cela libérera ainsi une partie de parc actuel et remettra une certaine fluidité dans le marché du parc privé permettant une meilleure réponse à la demande.

Le territoire s'adaptera au vieillissement de sa population et en accompagnant l'évolution des parcs privé, social et les espaces publics en conséquence.

Il conviendra de favoriser la lutte contre l'isolement avec la création de lieux d'habitations intergénérationnels, de lieux d'information, d'accueil et d'échanges conviviales pour personnes âgées (ex : « L'estaminet de Bourbourg »).

L'enjeu majeur des années à venir sera de produire une offre diversifiée pour permettre aux ménages de réaliser leur parcours résidentiel sur le territoire communautaire."

Source : extrait du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi HD page 16

Il conviendra que chaque commune prenne la mesure de cet enjeu.